



## Déclaration liminaire du 21 octobre 2022 Au Comité Technique de Proximité de la PJJ Auvergne

Ce CTP intervient dans une période d'émergence de mouvements sociaux marquée par la forte mobilisation du 18 octobre 2022 et le mépris ostensible qu'affiche le gouvernement à l'égard des salariés mobilisés.

Gageons que cette mobilisation prendra encore de l'ampleur en novembre si le gouvernement ne change pas de ton à l'égard des organisations syndicales. Et notamment s'il ne prend pas en considération la nécessité d'une plus juste répartition des richesses, des salaires et de l'opposition majoritaire de l'opinion public vis-à-vis de son projet de réforme des retraites. Par ailleurs, un élan autoritariste du gouvernement pour faire passer cette réforme par 49.3 s'inscriraient à l'unisson du mépris qu'il adresse déjà aux organisations syndicales. Au contraire d'entamer notre détermination, ces actes témoigneraient de la faiblesse d'un gouvernement face au mouvement social et de son incapacité à accepter sa mise en minorité comme lors de plusieurs votes du projet de loi de finance 2023.

Plus précisément en ce qui concerne le ministère de la justice et la PJJ, l'administration doit impérativement revoir sa politique discriminante à l'égard des personnels exclus du CTI. Il en va de même pour sa politique inique de précarisation des non-titulaires qui voient leurs congés imputés de 10 jours et un indice de corps de référence (salaire) non respecté.

**Concernant l'actualité de notre territoire, les services sont sollicités par France 3 dans le cadre d'un reportage sur « les bienfaits » du CJPM, nous espérons que la PJJ Auvergne ne sera pas présentée comme un village Potemkine\*\*. Nous sommes par ailleurs toujours en alerte avec l'union locale CGT de Montluçon sur la gestion calamiteuse des structures de l'association le CAP (appartenant au groupe SOS), qu'il s'agisse de la MECS des Tourelles ou du CEF de Pionsat. Rappelons que les jeunes placés par la protection de l'enfance au sein de la MECS des Tourelles sont actuellement mis en résidence au sein de ce lieu privatif de liberté (CEF Pionsat). Le SNPES-PJJ/FSU Auvergne en action avec l'union locale CGT de Montluçon va continuer à se mobiliser pour défendre le droit des enfants pris en charge et les droits des personnels, envers et contre tous les défauts de gestion alarmants et répétés de l'association le CAP.**

En ce qui concerne l'ordre du jour du CTP Auvergne, nous constatons toujours l'absence des documents que nous avons sollicitée dans le cadre de la déclaration préliminaire du CTP boycotté le 14 octobre dernier.

*\*\*désigne un trompe-l'œil à des fins de propagande. Selon une légende historique, de luxueuses façades en carton-pâte auraient été érigées<sup>1</sup>, à la demande du ministre russe Grigori Potemkine, afin de masquer la pauvreté des villages lors de la visite de l'impératrice Catherine II en Crimée en 1787.*